

Aides cognitives pour les Cellules d'Urgences Travaillant en Équipes

Contenu sous forme de paragraphes

Projet labellisé dans le cadre de l'appel à projets "inter-MSH"

Résumé

La maîtrise des situations de crises sanitaires, sociales ou environnementales dépend de l'activation de services spécialisés dans les soins, secours et sécurité. Analyser le fonctionnement de tels services afin de développer des dispositifs d'aide au travail peut permettre d'améliorer l'efficacité de leurs interventions, la coordination efficiente des moyens humains et matériels au regard des événements à traiter. Aider leur fonctionnement, c'est aider la Société à devenir plus résiliente face à des crises pouvant être déstabilisatrices localement ou à l'échelle d'un pays.

Les Cellules d'Urgences Médico-Psychologiques (CUMP) ont pour mission de prendre en charge le stress post-traumatique chez les victimes de catastrophes ou d'événements impliquant de nombreuses victimes. Créées en 1995 suite à une prise d'otages dans un avion de ligne et à l'attentat de la gare St Michel, les CUMP constituent aujourd'hui un maillage national en relation avec les SAMU et les autres services de sécurité et de secours (décret du 27/12/2016 et instruction du 6/01/2017). Ces cellules sont composées principalement de personnels soignants volontaires (médecins psychiatres, psychologues, infirmiers).

Si les CUMP partagent les principales caractéristiques des autres services de secours (SAMU, SDIS, ...), c'est-à-dire une intervention sur une situation souvent incertaine et critique, un stress et une pression temporelle, les CUMP disposent aussi de spécificités telles qu'une intervention sur des victimes souvent difficilement identifiables par les apparences (souffrance psychique) et dont le nombre est difficile à délimiter (victimes mais aussi témoins et cercle familial) ; des modes opératoires encore mal définis du fait de la récurrence de ce type de structure, une complexité dans le traitement des symptômes, l'appel en partie à des volontaires en nombre limité ayant peu de temps pour s'entraîner et intervenant peu fréquemment.

Aussi, la mise à disposition d'aides cognitives au travail (procédures, checklist, aide-mémoire, système d'information, ...) venant faciliter la planification, la coordination et la prise en charge des victimes constituerait une avancée concrète majeure pour les intervenants. Dans ce contexte, le projet ACUTE a comme objectif de concevoir et d'évaluer, un ensemble d'aides cognitives bénéficiant des travaux de recherche les plus récents dans le champ de l'ergonomie cognitive et de la gestion des risques (domaine de l'ingénierie cognitive des systèmes), ainsi que dans le champ du droit public de la santé (précautions juridiques dans le traitement des données).

Equipe

Cécile Bernard

Psychologie et ergonomie

LP3C

Eric Pechillon

Droit public

Lab-LEX

Isabelle Dormois

Psychiatrie

Praticienne non affiliée à un laboratoire

Corinne Rimbault

Psychologie

Praticienne non affiliée à un laboratoire

Claire Broche-Valence

Médecine d'urgence

Perrine Marquet-de-Rougé

Biologie et sciences infirmiers

Non affiliée à un laboratoire

Nadia Marc

Psychologie

Praticienne non affiliée à un laboratoire

Axe de recherche

Démocratie, expérimentations et transformations

Responsables

Thierry Morineau

Psychologie et Ergonomie

EA 1285 LP3C

UBS

Discipline(s)

Psychologie

Droit

Sciences du Vivant [q-bio]

Mots clés thématiques

Urgence médico-psychologique, gestion de crise, coordination des services de soins, de secours et de sécurité

Dates du projet

1 octobre 2021 - 31 décembre 2023

Dispositifs de soutien

Inter-MSH